

# ATTESTATION

## Accessibilité d'un établissement aux personnes sourdes ou malentendantes

Je soussigné, Hervé Allart de Hees, Président de la Sté DELTA PROCESS SAS atteste que

- MDPH DE LA HAUTE GARONNE

a souscrit un abonnement pour les services ACCEO couvrant la période :

du : 24/04/2023

au : 23/04/2024

lui permettant d'être accessible :

- par téléphone\*
- sur site pour l'accueil physique\*

*Cet abonnement est destiné à assurer les échanges entre une personne entendante (membre du personnel de l'établissement abonné) et une personne tierce (client, administré, usager) ayant besoin du service Acceo pour communiquer, à l'exclusion de tout autre usage.*

*La solution Acceo est un service d'accessibilité délivrant à distance des prestations, de visio-interprétation en langue des signes ou de transcription instantanée de la parole, destinées à assurer l'égalité d'accès à la communication des personnes déficientes auditives conformément aux dispositions réglementaires et législatives en vigueur.*

Fait à Saint Maur des Fossés, le 20.03.2023



**DELTA PROCESS**  
SAS au capital de 666 370 €  
4 Bis Avenue Raspail  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES  
Tél : 01 55 97 00 00  
RCS : Créteil  
SIRET : 392 621 124 000 32  
TVA : FR47 392 621 124

**IMPORTANT :** Cette attestation est à conserver, elle est destinée à être présentée à toute autorité de contrôle. S'agissant d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) elle doit être annexée au registre d'accessibilité.

\* rayer la mention inutile